VILLE DE BRIANÇON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Le Lundi 30 mai 2011 à 20 h 45 le Conseil Municipal légalement convoqué, sous la procédure d'urgence, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de M. Gérard FROMM, Maire.

CONVOCATION	
Date	27/05/2011
Affichage	27/05/2011

NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL
En Exercice Présents Procurations
et Absents

33

Etaient Présents: POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, ESCALLIER Karine, SEZANNE Philippe.

Etaient Représentés:

GUIGLI Catherine pouvoir à POYAU Aurélie PEYTHIEU Eric pouvoir à DAVANTURE Bruno BRUNET Pascale pouvoir à CODURI Laetitia

THEME: MOTION 2

OBJET: MOTION POUR LA DEFENSE DE LA DESSERTE FERROVIAIRE DE BRIANÇON

Absents-Excusés:

GUIGLI Catherine, PEYTHIEU Eric, BRUNET Pascale, VALDENAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ROUBAUD Sabin,

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed



Rapporteur: Gérard FROMM

Motion proposée au Conseil Municipal le 30 mai 2011

Alerté par de nombreux usagers dans l'impossibilité de réserver leur transport pour la saison touristique d'hiver, le Conseil Municipal de Briançon avait adopté à l'unanimité, le 16 décembre 2010, une motion dénonçant auprès de la SNCF les nombreux dysfonctionnements sur la ligne des Alpes.

A l'approche de la saison d'été, il constate que rien n'a été fait pour apporter des solutions, notamment en ce qui concerne les possibilités de réservation. La désorganisation manifeste du système central d'information a rendu impossible les réservations pour les vacances de Pâques avant le 14 avril. Bien plus, pour le mois de juillet, les réservations n'ont été possibles au cours des dernières semaines que pour les 2, 3, 10, 14 et 17 juillet.

De tels incidents peuvent avoir de graves conséquences sur l'économie locale fondée sur le tourisme, car des usagers en concluent logiquement que les trains de nuit sont supprimés et des clients potentiels choisissent d'autres destinations mieux desservies.

Le Conseil Municipal de Briançon demande au Ministre des Transport de rappeler à la SNCF ses obligations, en contrepartie des dotations qui lui sont versées par l'Etat au nom de l'équilibre entre les territoires pour les « trains d'équilibre du territoire », dont font partie les trains de nuit et notamment le train de nuit « Paris-Briançon ».

Le Conseil Municipal proteste également contre les dysfonctionnements de la ligne Lyon Turin Milan qui ne permet pas une bonne liaison avec le réseau TGV depuis la gare d'Oulx en Italie.

Considérant qu'une bonne accessibilité est un élément fondamental aussi bien pour permettre aux citoyens de se déplacer que pour garantir l'activité touristique. Le Conseil Municipal de Briançon demande au Ministre des Transports de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer une desserte ferroviaire de Briançon de qualité.

POUR: 30 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0 NE VOTE PAS: 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Maire

TRANSMIS LE 1 - JUIN 2011 PUBLIÉ LE 1 - JUIN 2011 NOTIFIÉ LE